

# COMMENT UTILISER EFFICACEMENT VOTRE ÉCHANGEUR D'AIR?

Au Canada, toutes les habitations neuves sont aujourd'hui équipées d'un « échangeur d'air » de type « ventilateur récupérateur de chaleur (VRC) ». C'est un appareil de ventilation électrique indépendant composé d'un moteur et d'un filtre qui permet un changement d'air périodique à l'intérieur de votre résidence où il introduit de l'air extérieur et expulse l'air vicié. Ce système permet d'assainir l'air intérieur mais surtout de régler le taux d'humidité intérieur et ainsi diminuer les frais de chauffage et de climatisation.

Voici quelques conseils d'utilisation :

## EN HIVER, METTEZ VOTRE ÉCHANGEUR D'AIR EN MODE CIRCULATION EXTÉRIEURE/INTÉRIEURE

Avec le froid, l'air intérieur vicié est davantage humide et favorise la formation de condensation ou de givre au bas des fenêtres. L'échangeur remplace une ventilation naturelle et permet d'abaisser le taux d'humidité, assurant ainsi des économies de chauffage.

**N.B. Si la température est très froide, soit inférieure à -20°C, fermez votre échangeur d'air car de l'air très froid est normalement sec.**

Taux d'humidité relative souhaitable : 30% à 45% en hiver.

## EN ÉTÉ, FERMEZ VOTRE ÉCHANGEUR OU METTEZ-LE EN MODE RECIRCULATION D'AIR

L'usage du mode circulation extérieure/intérieure, recommandé en hiver, est déconseillé en été car il introduit l'air extérieur chaud et humide dans votre résidence, air que votre climatisation doit assécher, augmentant ainsi votre consommation d'énergie.

**N.B. Ne fermez / débranchez pas votre échangeur d'air si celui-ci aspire l'air humide de vos salles de bains.**

Taux d'humidité relative souhaitable : Maximum 55% en été.

## LE RESTE DE L'ANNÉE, FERMEZ VOTRE ÉCHANGEUR D'AIR!

Lorsque vous pouvez ouvrir les fenêtres sans chauffer ni climatiser, l'air extérieur est normalement plus sec et permet une ventilation naturelle à l'intérieur, sans augmenter le taux d'humidité.

**N.B. Le taux d'humidité relative à l'intérieur d'une résidence est toujours en relation avec la température extérieure.**

*Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 514-228-3962 poste 7002 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.*

**\*Cette capsule technique vise à vous informer. Elle ne constitue en aucun cas un avis technique.\***